



TITRE DÉLIVRÉ:

Certificat de « connaissance de gestion de base »

Durée de la formation :

1 semestre—en journée

Débouchés :

Permettre à l'étudiant d'accéder au statut de commerçant indépendant.

Form@t21

Connaissance de gestion de base

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Sur le plan légal, la section a pour but de répondre aux exigences de l'article 6 de l'arrêté royal du 21 octobre 1998, telles que modifiées par l'arrêté royal du 7 juin 2007, portant exécution du Chapitre 1er du Titre II de la loi-programme du 10 février 1998 relative pour la promotion de l'entreprise indépendante.

Sur le plan socio-professionnel, la section vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les compétences de base dans le domaine de la création d'entreprise, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion financière et commerciale, et de la législation nécessaires à l'exercice de toute activité professionnelle à titre d'indépendant.

Programme de cours:

- Compétences entrepreneuriales
- Création d'entreprise
- Aspects comptables, financiers et fiscaux
- Gestion commerciale
- Législation
- Plan d'entreprise

A la fin de cette formation, l'apprenant sera capable de:

tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée.

- *de présenter les objectifs et les axes principaux d'un projet de création et de gestion d'une P.M.E. en se fondant sur les prescriptions essentielles conformes à la législation en vigueur, relatives aux domaines de la création d'entreprise, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion financière et commerciale, et de la législation ;*
- *d'évaluer ses qualités intrinsèques en matière de création d'entreprise ;*

Pour entrer dans cette formation, le test d'admission est obligatoire.

Informations :

Rue Jean-Baptiste Berger, 1
7100 La Louvière
T : 064 236 900
f21@lenseignement.org

Suivez notre actualité !

www.lalouviere.be
facebook.com/Format21PromotionSocialeLaLouviere/